

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE JUINE ET RENARDE

M. BOURGEOIS présente le dossier sur le rapport d'activité de la Communauté de Communes pour l'année 2008.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de la Communauté compte 41 conseillers titulaires et 23 conseillers suppléants. Par voie de conséquence, eu égard à l'espace nécessaire pour la tenue de ses séances de conseil, les 6 réunions se sont toutes tenues à Etréchy.

La convocation est adressée selon les règles fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales, soit 5 jours francs avant la tenue de la séance, assortie d'une note de synthèse pour chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

En 2008, les 45 points soumis à l'approbation du Conseil ont été de plusieurs ordres :

Fonctionnement interne :

- Avenants à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Communauté par Etréchy - 24 janvier / 19 juin / 20 novembre
- Installation des délégués communautaires - 4 avril
- Election du Président - 4 avril
- Fixation du nombre de vice-présidents - 4 avril
- Election des vice-présidents - 4 avril
- Création des commissions - 10 avril
- Création de la commission d'Appel d'Offres - 10 avril
- Désignation des représentants de la CC au sein des S.I - 10 avril
- Régime indemnitaire des élus - 10 avril

Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires - Etréchy, ensemble et solidaires

25 IX 2008
47/2009
1/2

- Délégation de missions complémentaires conférées au Président – 10 avril
- Règlement intérieur – 10 avril
- Désignations diverses (CNAS, Etablissement Public Foncier IDF, etc) – 10 avril
- Avenant à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Communauté par Villeneuve sur Auvers – 19 juin
- Rapport d'activités 2007 – 19 juin
- Transformation de postes – 19 juin / 20 novembre
- Convention logements – 20 novembre
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade – 20 novembre

Financier / Développement économique :

- Taux de taxe professionnelle 2008 - 24 janvier
- Approbation du budget - 24 janvier
- Reversement aux communes de la redevance d'investissement EDF – 24 janvier
- Fixation du taux de la TEOM – 10 avril
- Décision modificative n°1 – 10 avril
- Fixation de la dotation de compensation aux communes -10 avril
- Adhésion au programme LEADER du PNR du Gâtinais – 10 avril
- Approbation du compte de gestion et compte administratif 2008 – 19 juin
- Affectation du résultat 2007 – 19 juin
- Budget supplémentaire – 19 juin
- Indemnité de conseil du Receveur pour 2007 – 19 juin
- Approbation des montants de la dotation de solidarité communautaire – 20 novembre
- Décision modificative n°2 – 20 novembre
- Convention de partenariat SIMI – 20 novembre
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Travaux :

- Attribution des lots (marché de construction crèche de Bouray) – 24 janvier
- Avenant n° 2 à la convention de maîtrise d'œuvre pour la construction de la crèche de Bouray – 20 novembre

Enfance /Jeunesse :

- Quotient familial communautaire – 19 juin
- Tarifs des services année scolaire 2008-2009 – 19 juin
- Règlement de fonctionnement de la carte monétique – 19 juin
- Subvention aux P'tits Loups / Les Diablotins - 19 juin
- Mise à disposition des locaux aux P'tits Loups – 19 juin
- Remboursement d'une quote-part du contrat Enfance à Lardy – 20 novembre
- Convention d'objectif et prestation de services / RAM /Accueils de Loisirs – 20 novembre
- Subvention aux P'tits Loups – 20 novembre
- Tarifs séjour de ski hiver 2009 – 20 novembre

Aménagement de l'espace / Environnement :

- Présentation du PADD – 20 novembre
- Contrat Global pour l'Eau – Contrat de Bassin de la Juine – 20 novembre
- Adhésion de la CC au protocole d'engagements partagés proposés par le Conseil Général de l'Essonne pour un développement durable et solidaire – 20 novembre
- Adhésion au CAUE
- Convention de gestion de l'ENS du Domaine de Gillevoisin à Janville sur Juine – 20 novembre

Divers :

- Convention de concession pour le service public de l'électricité (ERDF) – 19 juin
- Convention de mise à disposition de personnels avec la Commune d'Etréchy pour la mise en œuvre du Service Minimum d'Accueil – 19 juin
- Création de la Commission Intercommunale d'Accessibilité – 20 novembre

LES COMMISSIONS

Elles ont toutes la caractéristique d'être ouvertes à la participation de tout conseiller municipal qui souhaite s'associer à ses travaux.

Les réunions de chacune des commissions donnent lieu à envoi de convocations adressées au domicile de tous les élus qui la composent, qu'ils soient donc municipaux ou communautaires.

La fréquence des réunions dépend bien évidemment de la nature et de l'urgence des points qui sont traités.

Ainsi, dans le cadre de la compétence

« AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE / ENVIRONNEMENT

La Commission consacrée à ce secteur de compétence de la Communauté de Communes s'est réunie à deux reprises en 2008 :

- le 1^{er} juillet 2008 pour sa réinstallation, suite aux élections municipales, un appel à candidatures a été lancé, pour prendre en charge certains dossiers, vu leur diversité :

- **Aménagement de l'espace** avec l'élaboration du SCOT à mener à son terme.
- **Protection des sites et espaces naturels.** La préemption E.N.S. du CG91 a été envisagée, en complément du dispositif SAFER, pour lutter contre le mitage.
- **Valorisation du patrimoine.** Exploiter l'étude tourisme réalisée au précédent mandat.
- **La gestion des déchets.** Des pistes comme les piles ou les déchets médicaux individuels (ex : soins aux diabétiques) ont été suggérées.
- **La gestion de l'eau.** Organiser le retour d'expériences entre les 2 S.I. de rivières. Questions concrètes : limitation des phyto-sanitaires (Bouray) ; entretien des zones humides : écoulement des eaux pluviales (plateau de Mauchamps).
- **Economie d'énergies, énergies renouvelables.** Accompagner leur promotion.
- **Transports.** Le projet de transport à la demande a été rapidement présenté.
- **Sujets transversaux.** Construire un partenariat avec le PNR (qui révisé sa charte) pour permettre aux communes non adhérentes l'accès à certains de ses projets.

- le 25 septembre 2008, deux points principaux ont été étudiés :

o le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du ScoT en vue de son examen par le Conseil Communautaire (voir ci-dessous).

o le transport à la demande (T.A.D.) proposé par le syndicat intercommunal de transport de l'Empoisy.

Cette réunion a également été l'occasion :

d'apporter des informations sur l'agrandissement de la Base INTERMARCHE sur Mauchamps et Chamarande, dont les premières esquisses nous avaient été transmises durant l'été (proposition de visite du site d'Inter à Bondoufle).

- de débattre et de proposer au Conseil Communautaire : l'approbation de l'adhésion de la C.C. à la 2^{ème} phase de l'Agenda 21 départemental, à la Fondation du Patrimoine ainsi qu'au C.A.U.E., et la signature d'une convention avec l'Etablissement Koenigswarter pour l'entretien du domaine de Gillevoisin (Janville).

En fin d'année, comme en 2007, les travaux spécifiques à l'élaboration du SCOT ont repris le dessus avec :

- une réunion avec les Personnes Publiques Associées (P.P.A. : Département, Région, Parc Naturel Régional du Gâtinais français, services déconcentrés de l'Etat...) le 23 octobre 2008.
- le Conseil Communautaire qui a débattu du P.A .D.D. le 28 novembre 2008.
- la reprise des ateliers thématiques : habitat le 8 décembre 2008, environnement et paysages le 9, et développement économique et transports le 11, afin d'engager l'élaboration d'un nouveau volet : le Document d'Orientations Générales (D.O.G.).

TRAVAUX

La Commission s'est réunie à 5 reprises. Elle s'est penchée sur 2 thèmes précis :

- les constructions des structures d'accueil de la Petite Enfance
- les voiries

Concernant les constructions, celle d'Etréchy a été achevée et livrée en septembre 2008. La Commission a réfléchi sur l'amélioration des abords et sur une rationalisation de l'espace avec création de places de stationnement.

La crèche de Bouray a connu un démarrage du chantier en fin d'année, ce qui a laissé toute possibilité à la Commission d'affiner le projet en lien avec les différents partenaires, et d'organiser la concertation entre les entreprises attributaires des lots.

Pour la voirie, après l'abandon du projet de réfection de la rue St Eloi à Mauchamps, la Commission a validé la réalisation d'une poutre de rive sur la Route de Boinveau (côté Janville) ainsi que la réfection de la bande de roulement Rue du Guette-Lièvre à Avers Saint Georges. Ces opérations ont permis de solder le contrat passé avec l'entreprise Probinord. Compte tenu des volumes financiers en jeu, il a été décidé de ne pas reconduire un marché à bons prix commandé pour les travaux sur la voirie. Par contre, dorénavant, une consultation des entreprises sera systématiquement réalisée avant toute intervention.

FINANCES/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Tout au long de l'année 2008, la commission a poursuivi ses travaux sur deux plans:

1/ Budget et Finances de la communauté.

Elle a en temps utile préparé le débat d'orientation budgétaire et le budget tel qu'il a été adopté par le conseil communautaire.

Elle a essayé de dégager une position sur la politique financière de la communauté au regard de la conduite du financement des investissements et de l'utilisation de l'autofinancement.

Elle a préconisé, pour des raisons de sécurité financière, anticipant ainsi les besoins de couverture des investissements, la conclusion d'un emprunt long à des conditions avantageuses.

Elle a enfin grandement contribué à la mise en place d'un outil analytique, permettant de nous assurer de la maîtrise des dépenses communautaire.

2/ Développement économique.

Elle a activement participé à l'animation de notre tissu économique, et aux actions destinées à mieux nous faire connaître des acteurs intervenant dans ce domaine (AEE, CCI, Pôle Sud Essonne, etc..).

Par une action conjointe avec la commission « Communication », les entreprises ont été répertoriées dans notre site Internet. les faisant ainsi profiter de ce vecteur de communication

Les travaux de la commission ont aussi servi à l'établissement du diagnostic de notre situation économique dans le cadre des travaux préalables à la mise en chantier du nouveau SCoT. Elle a poursuivi son action pour une bonne définition de nos axes de développement.

Enfin, elle a été mise au courant des difficultés que nous rencontrons pour faire avaliser par le SDRIF, l'extension de la base ITM sur Chamarande. Elle considère que la réalisation de cette extension est un facteur fondamental pour le développement et la pérennité de notre communauté

JEUNESSE/SOLIDARITE

Comme convenu en 2007, le principe du transfert de la restauration scolaire a été reporté en 2008 pour laisser cette décision aux nouveaux élus. La Commission a donc achevé l'étude préalable. Les incertitudes électorales affectant Etréchy et la nécessité de poursuivre les discussions ont fait que ce transfert a été reporté.

En 2008, la Commission a convenu de travailler sur l'amélioration du Quotient Familial pour tenir compte des nouvelles « formes » familiales (famille monoparentale, garde alternée...). Ce travail sera effectué courant 2009/2010.

Enfin, la Commission a suivi et soutenu le développement des structures d'accueil de la Petite Enfance.

Un bilan chiffré et commenté des actions réalisées et à venir permet de mesurer la réponse apportée à la population par le Service de l'Enfance en matière d'accueil des jeunes de 3 à 17 ans. Ce bilan est annexé au rapport.

CULTURE ET COMMUNICATION

Le rythme soutenu des réunions de la commission de communication n'a pas failli à ses habitudes en 2008 !

La nouvelle équipe, très motivée, a atteint ses objectifs au travers d'un travail qualitatif concernant les parutions de notre journal d'information communautaire et d'un « hors série » faisant suite aux élections.

L'action entreprise en 2007 visant à apporter son soutien actif au développement économique s'est renforcée grâce au poste à temps partiel concédé par notre communauté de communes. Un véritable travail de fond s'est donc mis en place, ce qui devrait permettre entre autres, une meilleure connaissance du terrain et une gestion plus appropriée de notre outil informatique.

La plateforme collaborative permettant notamment la mise en ligne des documents de travail et favorisant l'organisation des plannings a vu le jour, offrant à l'ensemble des élus la possibilité d'accéder aux informations.

Parallèlement, la mise au jour de la prochaine édition du Guide pratique Interco a été engagée.

La gestion du Site internet, également optimisée, prévoit, outre les mises à jour indispensables, de nouvelles « fenêtres » destinées à la mise en valeur des actions entreprises et des caractères patrimoniaux de notre territoire.

Notre réflexion concernant la mise en place d'une action culturelle en partenariat avec les 13 communes et son tissu Associatif est toujours en cours.

DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE / EXTENSION DES COMPETENCES

Sur le plan du développement géographique, les contacts étroits entretenus avec les communes à l'ouest de notre territoire, dans la vallée de l'Orge, ont été poursuivis en 2008. Ces communes, qui n'avaient pas pris position dans le cadre de la nouvelle organisation de l'intercommunalité étudient les possibilités qui leur sont offertes de rejoindre les communautés déjà créées.

Pour ce qui concerne le développement des compétences que la Communauté souhaite étudier, le maintien à domicile des personnes âgées a nécessité la rencontre des CCAS de toutes les communes, ainsi que toutes les associations intervenant dans ce domaine sur le territoire de la C.C. Cette thématique sera soumise au Bureau et au Conseil Communautaire en 2009.

LE PERSONNEL / LES LOCAUX

Administratif

Le fonctionnement administratif est assuré par des fonctionnaires mis à disposition partiellement par la Commune d'Etréchy par voie conventionnelle.

Les effectifs concernés en 2008 étaient de 9 personnes (*idem en 2007*):

Mis à disposition

- 1 directeur général des services (*mi-temps*)
- 1 directrice générale adjointe (*mi-temps*)
- 1 responsable de la comptabilité (*mi-temps*)
- 1 responsable des ressources humaines (*mi-temps*)
- 1 assistant de la responsable des ressources humaines (*quart-temps*)
- 1 agent assistant pour la Communication (*quart-temps*)
- 1 régisseur adjoint monétique (à 43% -TNC - à du 01/11/2008)
- 1 agent administratif (*plein temps*) jusqu'au 01/09/2008

Transférés

- 1 régisseur responsable de la monétique (*plein temps. congé parental jusqu'au 01/09/2008*)
- 1 régisseur adjoint monétique (à 43% -TNC - jusqu'au 01/11/2008)
- 1 responsable du SCARE (*plein-temps*)

La Communauté est hébergée depuis son origine dans les locaux de la Mairie d'Etréchy, et bénéficie de l'ensemble de ses moyens techniques. Le poste de la régie « monétique » a été isolé au sein de la Mairie d'Etréchy, pour lui apporter à la fois une fonctionnalité accrue en parallèle à l'accroissement du nombre de cartes mises en service, ainsi qu'une identité forte d'un service intercommunal.

Après la mise en œuvre d'un serveur vocal en 2006, puis courant 2007 de celle d'un accès Internet, les familles peuvent consulter leur compte famille, imprimer les consommations enregistrées et procéder à des rechargements de la carte sans déplacement.

Les possibilités de rechargement se déclinent comme suit :

- paiement en espèces, entre les mains du régisseur
- envoi de chèque à la régie
- rechargement par serveur vocal
- rechargement par internet

Reste enfin, pour les comptes présentant un solde débiteur, le paiement entre les mains du Receveur à réception d'un titre de recettes.

A titre indicatif, il a été constaté que désormais près de 50% des transactions se font par internet.

La police intercommunale

Ce service est constitué de 3 agents.

Reste que pour l'avenir, une réflexion est actuellement menée pour déterminer, au vu des attentes de chaque commune, quels sont les moyens à développer pour y répondre. Il est bon de rappeler que la Commune d'Etréchy a transféré son service de Police dès la création de la Communauté, et a donc consenti un transfert de TP équivalent. Dès lors, il convient d'admettre que le service principalement rendu par 2 agents sur les 3 que compte le service doit être concentré sur la Commune d'Etréchy.

Par voie de conséquence, il en résulte que le caractère éminemment intercommunal des missions ne concerne qu'un seul agent...

Cette limite dans cette dimension intercommunale a donné lieu à une réflexion au sein du Bureau communautaire, portant d'une part sur les missions de la police intercommunale et sur les moyens financiers à mobiliser, dont chacun s'accorde à reconnaître qu'ils ne peuvent émaner de la seule Communauté...

Animation

Les personnels exerçant leurs missions dans la compétence « accueil périscolaire » et « Centres de loisirs » étaient au nombre de 33 en 2004, tous profils de postes confondus.

Pour 2008, ces effectifs, constitués de 51 éléments (50 en 2007), étaient répartis entre :

- 18 agents mis à disposition (contre 15 en 2007)
- 33 agents communautaires : 14 statutaires (idem en 2007) et 19 non titulaires (21 en 2007)

Nonobstant cette stabilité du nombre d'agents, 2008 est traduite par une augmentation de fréquentation qui est restée compatible avec les ressources humaines dont le service dispose. Un rapport d'activité spécifique de ce service est présenté plus loin dans ce document.

L'Espace Jeunes

Cette structure d'accueil des adolescents a été transférée au mois de juin 2005. Le personnel chargé de son fonctionnement est constitué de deux agents (1 titulaire et 1 contractuel) à plein temps.

Elle est dotée de locaux spécifiquement dédiés, situés à côté du lavoir à Etréchy.

Le service d'aide à la recherche d'emploi

Ce service est administré par un agent titulaire. Il est abrité dans ses propres locaux situés rue Jean Moulin à Etréchy. Cette structure met à la disposition des demandeurs d'emploi à la fois toute une palette de journaux et d'annonces diverses, ainsi que l'accès à Internet.

Au-delà de cette mission, le Responsable du service agit également pour le développement économique. A ce titre, il constitue l'interface entre les entreprises, les partenaires institutionnels (CCIE, Chambre de Métiers, ADEE, Plateforme d'Initiative Locale, etc...) et la Communauté. Il assure une veille juridique dans ce domaine de compétence, il recueille les demandes de locaux, il assure la promotion de notre territoire et de ses potentialités, il représente la Communauté dans différentes instances.

Il suit actuellement plus particulièrement le Plan de Revitalisation du Sud-Essonne, conséquence directe de la disparition de Faurécia.

Concernant les locaux « communautaires », 2 cas de figure existent :

- des locaux existent dans les communes et sont dédiés exclusivement à la compétence qui a été transférée
- des locaux existent, mais ils sont utilisés à d'autres fins que celles concernant la compétence transférée.

Dans le 1^{er} cas, ces locaux sont transférables, c'est-à-dire qu'ils sont placés sous la seule responsabilité de la Communauté de Communes qui assume alors tous les frais d'entretien et de gestion des locaux.

Les locaux transférés (uniquement sur Etréchy) sont les suivants :

- Centre de Loisirs des Vrigneaux,
- Espace Jeunes,
- Poste de Police
- Service d'Aide à la Recherche d'Emploi.

Dans le 2nd cas, la Commune conserve la gestion de son bien et passe une convention avec la Communauté pour l'autoriser à l'emprunter aux fins d'exercer sa compétence, moyennant le versement d'un loyer annuel. L'exemple-type qui pourrait être retenu est celui d'un restaurant scolaire dans lequel seraient accueillis les enfants en accueil périscolaire : une convention doit être passée permettant à la Communauté de se substituer à la commune pendant ces temps d'accueil, et laissant à la Commune toute latitude dans l'occupation des locaux en dehors de ces plages horaires.

Depuis 2005, compte tenu du fait que les locaux concernés étaient partagés avec soit des écoles, soit avec la restauration scolaire, soit avec le tissu associatif local, des conventions de ce type ont été passées avec les communes d'Auvers St Georges, Boissy le Cutté, Bouray sur Juine, Etréchy, Janville sur Juine, Villeconin et Villeneuve sur Auvers.

LES DONNEES FINANCIERES – PRESENTATION THEMATIQUE

Le choix de la Taxe Professionnelle Unique devait permettre l'attribution à la Communauté d'une DGF « bonifiée ». L'expérience nous a montré que cette « bonification » avait ses limites si l'on en juge son montant par habitant depuis 2004 :

- 2004 : 17,48 €
- 2005 : 22,45 €
- 2006 : 18,81 €
- 2007 : 17,28 €
- 2008 : 40,04 €

Heureusement, si cette faiblesse de ressources a pu être compensée dès l'origine par une évaluation courageuse des charges pratiquée par les communes, qui ont accepté d'anticiper les effets de la mutualisation des services et du coût social consécutif à la mise en œuvre d'un tarif communautaire, la prise de compétence par la Communauté concernant les Ordures Ménagères a eu l'effet escompté (+ 131% du produit DGF par habitant).

En termes de fonctionnement, l'essentiel de l'action s'est concentrée essentiellement sur les accueils périscolaires et les centres de loisirs.

Concernant l'investissement, les crédits prévus ont concerné pour la plus grande part la construction des locaux pour la petite enfance. Ces crédits ont été mobilisés :

- concernant la construction sur Etréchy : pour le paiement des entreprises attributaires
- concernant la construction sur Bouray sur Juine : pour le paiement d'honoraires (architecte, frais d'études, publications diverses et une première situation de travaux).

Comme les années précédentes, la présentation qui suit exclut tous les mouvements « de transit » de fonds, et ne reflète que les soldes restant au compte de la Communauté.

Ainsi, le produit des services est minoré du retour à Etréchy des recettes de la Restauration scolaire (176.148€). La TP n'a été retenue qu'à concurrence de la différence entre le produit constaté pour 2008 et celui du retour vers les communes, après déduction des charges transférées.

Quant à la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères, il n'en a pas été tenu compte, les dépenses et recettes se neutralisant.

Pour présenter les mécanismes financiers de la Communauté de manière synthétique, il a été réalisé des tableaux synoptiques qui témoignent :